

# PRÉSENTATION

## de la Fondation du patrimoine

**Première institution de défense du patrimoine**, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

**Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces**, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés**, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Occitanie-Méditerranée dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



# CONTACTS



## FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Occitanie-Méditerranée  
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France  
5, rue des Trésoriers de France  
34000 Montpellier  
09 63 57 44 06  
occitaniemed@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org  
Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#) [v](#) [i](#)



## COMMUNE DE SAINT-BONNET-DU-GARD

Place de la Fontaine  
30210 Saint-Bonnet-du-Gard  
04 66 37 20 11  
www.mairie-saintbonnetdugard.fr

### NOS PARTENAIRES

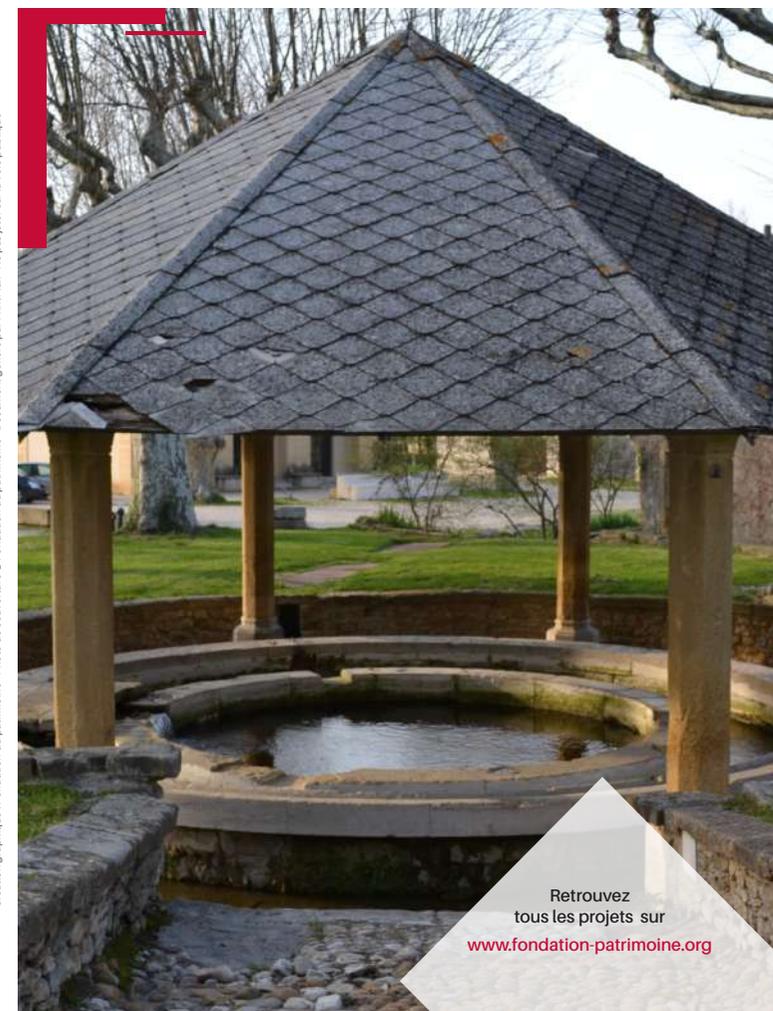


► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DU

**LAVOIR**

SAINT BONNET DU GARD (30)



Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez  
tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

# LE PROJET

## Description

### UN PEU D'HISTOIRE...

Le lavoir se situe en limite du village historique de St Bonnet. En 1808 sous le régime de Napoléon 1<sup>er</sup>, la construction de la place débute par la fontaine qui permet aux villageois de consommer de l'eau potable provenant des sources alentours; un lavoir vint compléter l'édifice. Cette source est citée en 1847 par E. TRENQUIER, qui la qualifie de « source abondante » entourée de délicieux bosquets. La couverture du lavoir est réalisée en 1861 comprenant 8 pans couronnés d'un épi. La couverture repose sur 8 colonnes en pierre de VERS PONT DU GARD. Le projet général prévoyait également la plantation d'arbres platanes.

Le lavoir appartient à un plan d'ensemble symétrique en forme de patte d'oie composé de trois bassins circulaires reliés par des canaux et d'allées caladées. Au centre du bassin central, se dresse une colonne sur laquelle repose un buste de Napoléon 1<sup>er</sup>.

En 1933, la charpente métallique est réparée et la couverture remplacée par des tuiles en fibrociment. Au cours d'une campagne de travaux en 2010 menée par la

Communauté de Communes du Pont du Gard, il fut décidé de couvrir par une structure en zinc.

### LE PROJET DE RESTAURATION

Le 25 janvier 2015, sous de violentes rafales de vent, la toiture du lavoir s'écroule, détruisant les colonnes et les bassins. L'effondrement affecte les habitants ainsi que les touristes. Le lavoir était la place où les villageois aimaient se rencontrer et où la plupart des manifestations se déroulaient. Par cette restauration, les habitants et touristes vont pouvoir à nouveau profiter pleinement de ce lieu privilégié auquel ils restent si attachés

La commune a lancé un marché public pour la reconstruction du lavoir. Afin de rendre les qualités intrinsèques à cet édifice, la commune a besoin de votre soutien.

Montant des travaux	163 581,65 € HT
Objectif de collecte	14 777,75
Début des travaux	Septembre 2019

Credit photos © Fondation du patrimoine



# BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration du

## LAVOIR

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/62834](http://www.fondation-patrimoine.org/62834)

ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine

LAVOIR

Le montant de mon don est de \_\_\_\_\_ €

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.\*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu  sur la fortune immobilière  sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
<small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
<small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small>			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €
<small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small>			

\*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre